

GASTROVERT PRO

GastroVert Pro est le système de collecte des déchets alimentaires développé par Satom SA destiné aux cuisines professionnelles ; les déchets sont valorisés de la même manière que pour GastroVert Private.

QUELS SONT LES ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS ?

Les producteurs de restes alimentaires, tels que :

- Hôtels et restaurants
- Cuisines collectives (écoles, homes, hôpitaux)
- Installations militaires ou de protection civile
- Boulangeries, fromageries
- Etc.



QUELS SERVICES SONT PROPOSÉS ?

- Collecte selon entente. Seuls des bacs pleins seront échangés.
- Échange régulier des bacs et remplacement par un bac propre.
- Mise à disposition de bacs de 140L.

QUELS SONT LES AVANTAGES ?

- Hygiène et réduction des nuisances.
- Baisse du volume des ordures ménagères et des frais liés aux sacs taxés.
- Valorisation optimale des déchets alimentaires.
- Les coûts du service.

Vous souhaitez inscrire votre établissement dans une démarche de valorisation de vos déchets alimentaires ?

INSCRIVEZ-VOUS ICI EN SCANNANT LE QR CODE



OÙ SE TROUVE LE POINT DE COLLECTE LE PLUS PROCHE?



CHÂTEAU-D'OEX

Route de la Rosette, **point de collecte des Moulins**
Route de la Dent, **carrefour de La Soldanelle**
Route des Chenolletes, **point de collecte du Petit-Pré**
Route des Monnaires 22, **à la déchèterie**
Route du Mont, **places de parc du Musée de l'Etambeau**
Route du Cloalet, aux Granges, **en aval du passage à niveau**

ROSSINIÈRE

Chemin de l'Eglise 16, **sur la place de la Grande Salle**

ROUGEMONT

Route du Vieux Couvent 16, **à Flendruz**
Place de la Gare

DÉCOUVREZ-EN PLUS SUR LE FONCTIONNEMENT EN SCANNANT LE QR CODE



satomsa.ch

UN GESTE ECOLOGIQUE NOMIQUE



GastroVert
Source d'énergie renouvelable



LES OUTILS GASTROVERT



LE BIO-SEAU

Ce bac aéré simplifie la tâche des ménages. Il permet de réceptionner les restes d'aliments dans les sacs compostables, tout en minimisant l'apparition d'odeurs, la fermentation et la présence de parasites. Il est disponible auprès de votre administration communale au tarif de CHF 5. —.

LES SACS COMPOSTABLES

Disponibles gratuitement à chaque point de collecte GastroVert, ces sacs sont adaptés au format du bio-seau.



LA CARTE D'ACCÈS

Une carte d'accès a été remise à chaque ménage en avril 2021. Elle permet de déverrouiller le système pour déposer les sacs compostables dans les bacs GastroVert. La gestion des cartes est du ressort de votre commune, notamment si vous souhaitez en obtenir une.



LE TWIN

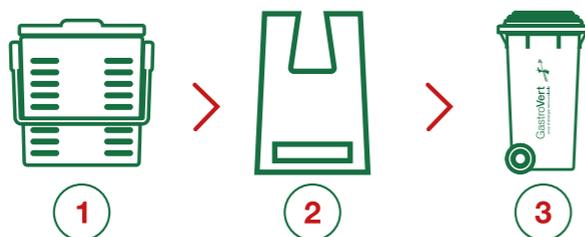
Ce point de collecte est composé de 2 bacs GastroVert verrouillés par un châssis. L'ouverture de ces bacs n'est possible qu'avec la carte d'accès.

UN FONCTIONNEMENT SIMPLE

Collectez vos restes alimentaires dans un bio-seau spécifique délivré par votre commune. À l'intérieur, un sac compostable, disponible gratuitement à tous les points de collecte, récolte les déchets alimentaires.

Quand vous le souhaitez, jetez ces déchets avec le sac compostable dans l'un des points de collecte. Le sac peut être jeté en tout temps, même s'il n'est pas plein : vous évitez ainsi les mauvaises odeurs. Vous retrouverez le détail des emplacements de collecte au fil des pages suivantes.

Les emplacements ont été choisis selon la densité d'habitations et pourront évoluer en fonction de leur utilisation, suite à la première phase de mise en service.



GASTROVERT, À QUOI DOIS-JE FAIRE ATTENTION ?



1 PAS DE PLASTIQUE

La qualité du tri est indispensable au bon fonctionnement de cette filière de valorisation. En effet, la présence de matières indésirables pollue le compost et le rend inutilisable pour l'agriculture.

Seuls les RESTES ALIMENTAIRES peuvent être déposés dans les bacs GastroVert. Il est essentiel de n'utiliser que des sacs compostables (conformes à la norme EN13432).



2 REMPLISSAGE DU BAC PRIORITAIRE

Il est également important de remplir, en premier, le bac comportant l'étiquette « remplir en priorité ».

En effet, grâce à la carte d'accès, le système détecte le nombre d'ouvertures et évalue le taux de remplissage du bac en question. Lorsque celui-ci atteint 80 %, un message est envoyé au transporteur pour qu'il procède à son échange. Dans un souci d'optimisation du système, de réduction des coûts et des nuisances environnementales, il est essentiel que les déplacements inutiles soient évités.



EST-CE QUE CE SERVICE REMPLACE MON COMPOST ?

De nombreux déchets tels que les restes d'aliments cuits, les petits os ou encore certaines épluchures ne sont pas compatibles avec le compostage de jardin. Ils sont en revanche volontiers acceptés dans les bacs de collecte GastroVert. N'hésitez donc pas à profiter de ce service, qui valorise de manière optimale vos restes d'aliments et contribue à un tri efficace.



EST-CE QUE GASTROVERT EST PAYANT ?

Le système GastroVert est financé par la taxe de base.



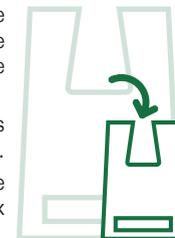
À l'écoute de sa population et désireuse de lui offrir un nouveau service tout en améliorant le tri des déchets, le Périmètre de gestion des déchets du Pays-d'Enhaut, en collaboration avec Satom SA, a introduit, en 2021, le système GastroVert. Découvrez-en plus sur ce service qui vous permettra une optimisation du tri de vos déchets !

GASTROVERT, POUR RÉDUIRE LE VOLUME DE VOS SACS TAXÉS

GastroVert est un système de collecte des déchets alimentaires. Il contribue efficacement à diminuer le contenu des sacs taxés, tout en permettant une valorisation optimale des restes d'aliments, dans une démarche respectueuse de l'environnement.

Les déchets ainsi collectés sont acheminés sur le site Satom à Villeneuve, où ils sont transformés en biogaz et en compost bio par un processus de méthanisation.

Dans les communes ayant installé ce système, plus d'un ménage sur deux l'utilise et réduit ainsi en moyenne de 40 kg par personne et par an les déchets jetés aux ordures ménagères.



LA QUALITÉ DU TRI, UN POINT PRIMORDIAL

La qualité du tri est essentielle pour garantir le bon fonctionnement de cette filière de valorisation.



TOUS LES RESTES D'ALIMENTS exempts de matières indésirables peuvent être mis dans les sacs compostables.

NE DOIVENT PAS ÊTRE MIS DANS LES BACS GASTROVERT tous les types de litières pour animaux, couches-culottes, balayures, cendres, mégots, vaisselle, biodégradables, ou tout autre déchet non alimentaire.